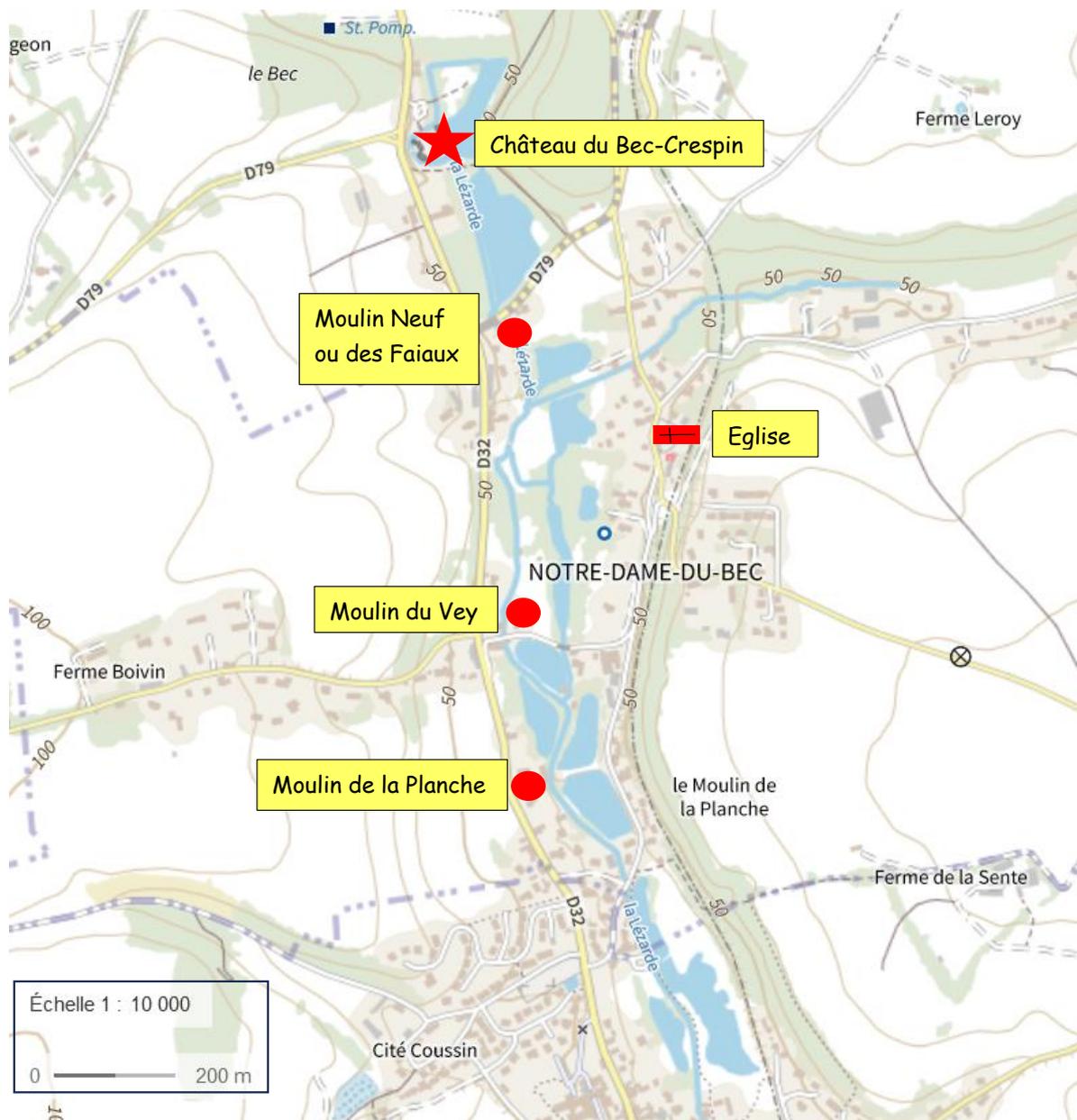


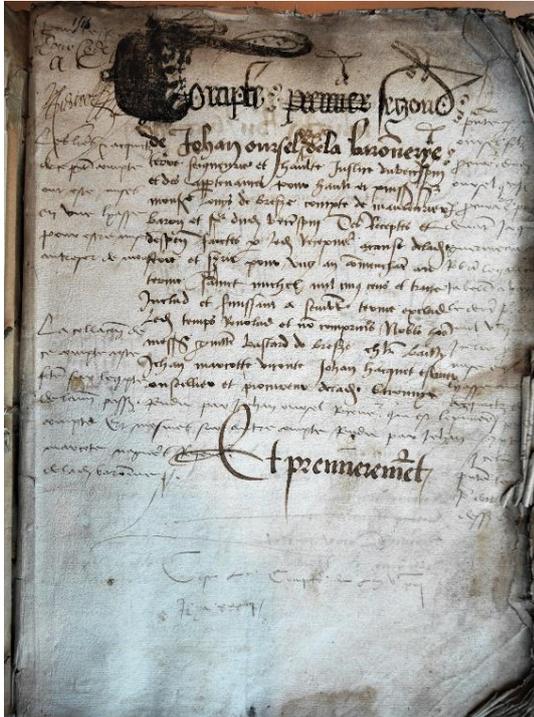
De Alphonse Daudet à la Lézarde, quel point commun sinon les moulins.

Le moulin du Vey, celui de la Planche sont des lieux bien présents dans le paysage de Notre-Dame-du-Bec. Un autre moulin, depuis longtemps disparu est mentionné dans des textes anciens, Ce dernier portait le nom le moulin des Féaux ou Faiaux nommé également moulin Neuf, Ce moulin disparu se situe à la sortie du petit canal près de l'étang du château du Bec-Crespin.

Situation des moulins à Notre-Dame-du-Bec



Ces moulins furent bien-sûr, créé et sont la propriété des seigneurs du Bec-Crespin. Le moulin banal assure à son détenteur un revenu conséquent. En effet les habitants tenant une terre de la baronnie ont l'obligation de moudre leurs grains dans les moulins banaux. Ces même résidents ont de plus la contrainte de cuire leurs pains dans le four banal moyennant une redevance en nature.



Comptes de l'année 1513 de Jean Oursel
Receveur en 1513³

Le livre terrier de 1772⁴, que nous avons déjà évoqué, donne des indications assez sommaires mais précises relatant bien leurs situations sur le cours de la Lézarde. Les noms des leurs propriétaires y sont mentionnés pour cette période.

Souvent en bas de page sont énumérés les changements de locataires et quelques anecdotes remontant au 1^{er} quart du 16^{ème} siècle

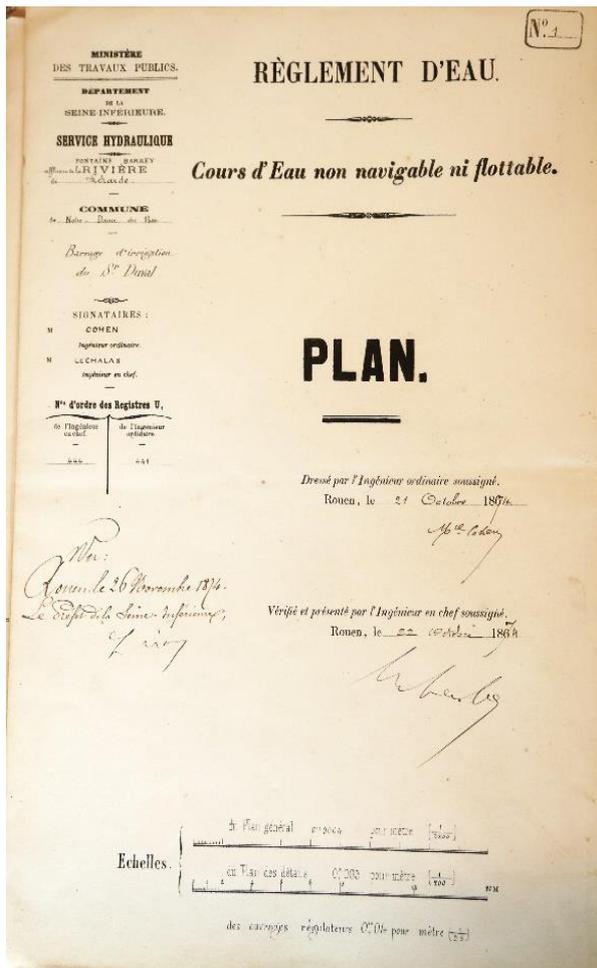
Les moulins sont mentionnés dans des textes à plusieurs périodes. Les sources écrites les plus anciennes connues actuellement sont issues des livres de comptes de la baronnie du Bec-Crespin des 15^{ème} et 16^{ème} siècles¹ conservées aux Archives Départementales de Seine-Maritime sur le site de Grammont² à Rouen. Ces textes mentionnent les revenus des fermages et leurs redevances, les dépenses de travaux et d'entretien effectuées pour le château et le parc ainsi que ceux des moulins, la rivière et son entretien. Même succinctes ces informations sont précieuses et nous renseignent sur le type de couverture, de charpente, de restauration des meules etc...



Le livre terrier de 1772, parcelle 432.433 etc

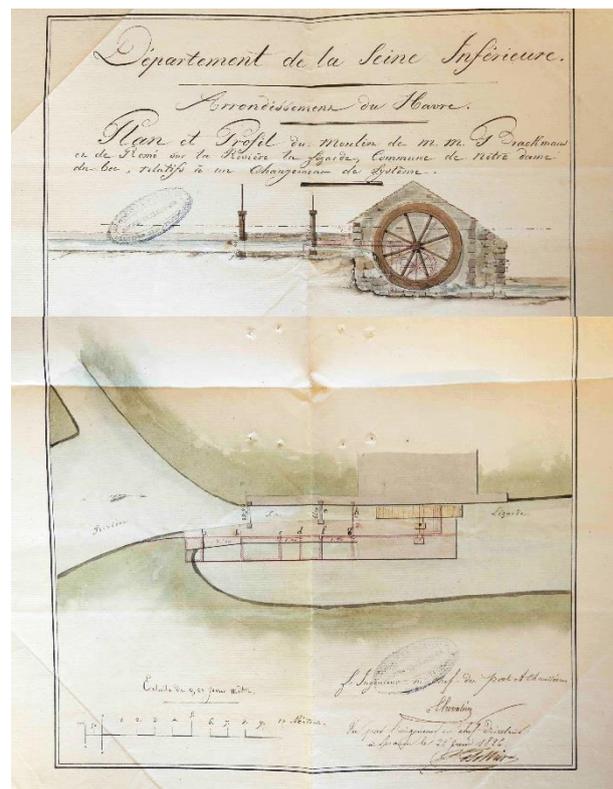
¹ - de 1455 à 1573, plusieurs années manquantes
² - 42 rue Henri Plantagenêt, 76600 Rouen
³ - Archives départementale de Seine-Maritime 1^{ER} 1614
⁴ - voir le 1^{er} article de la série sur le site internet de la commune

Un troisième document plus récent, puisqu'il date du milieu 19ème siècle. Il s'agit



de : Service territorial du Havre, Ponts et chaussées, la police des cours d'eau, entre 1797 et 1943. Son grand intérêt pour notre sujet est de présenter des plans aquarellés, très jolis et détaillés des bâtiments et aménagements de la Lézarde, pour le bon fonctionnement de ces « usines⁵ ». On y rencontre également une importante correspondance, nombreuses lettres, procès-verbaux, rapports, courriers de différentes administrations telle que : préfecture, sous-préfecture, ingénieurs des ponts-et-chaussées et propriétaires des moulins, se déplaçant à Notre-Dame-du-Bec pour vérifications. Ces contrôles concernaient, aussi, des modifications ou des litiges par exemple moyennent des notes d'honoraires qui nous sont également parvenues nous donnant quelques détails sur les transports de l'époque

Page d'accueil d'un dossier contenant des plans du service hydraulique concernant la Lézarde (1874)⁶



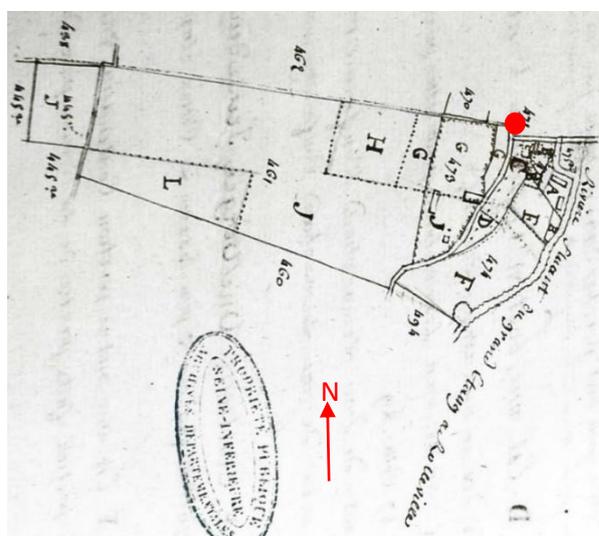
plan du moulin de la Planche
Vers 1850 : AD 76 - 7 S 508

⁵ - Usine : terme utilisé pour les moulins

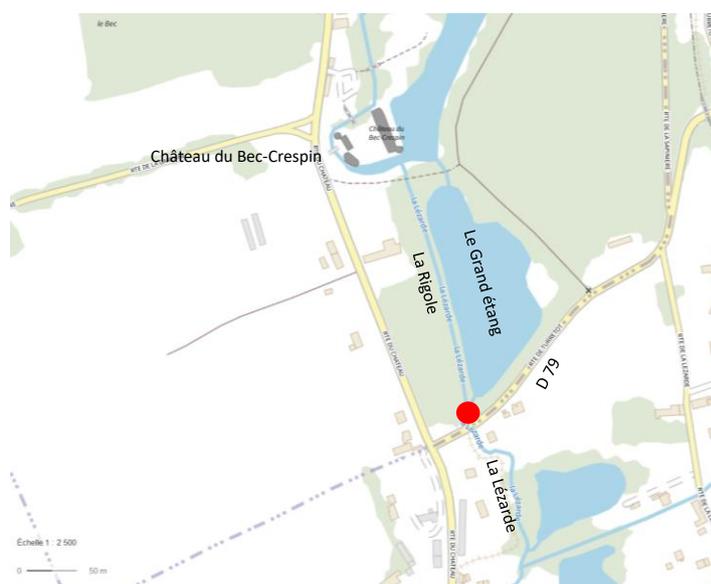
⁶ - Archives départementale de Seine-Maritime 7 S 508

LE MOULIN NEUF OU MOULIN DES FEAUX

Ce moulin, situé le plus au nord sur la rivière, était implanté à la limite des communes de Saint-Martin-du-Bec et de Notre-Dame-du-Bec, il se trouvait à proximité du pont sur la D79, là où une chute d'eau marque vraisemblablement la place de la roue. Ce moulin est situé au bout du petit canal longeant le « Grand étang ». Le texte issu du livre terrier mentionne qu'un côté de la parcelle n° 471 « ... auquel costé passoit anciennement une sente qui tendois du moulin neuf a Octeville, laquelle sente n'existe plus ainsy que ledit moulin. », de même la topographie de la parcelle n° 476 confirme l'ancienneté de ce moulin, « ... un chemin passant devant le grand étang (D 79) sur le coin de laquelle pièce il avoit anciennement un moulin nommé le moulin neuf ». Cette parcelle fait partie du domaine non fieffé, c'est-à-dire que cette pièce de terre était gérée par le baron du Bec-Crespin lui-même donc les revenus et redevances en nature lui reviennent.

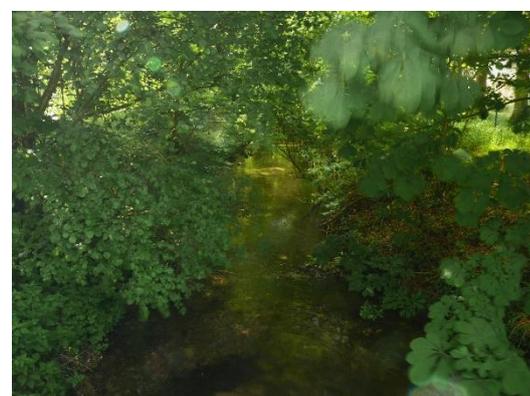


● Position probable du moulin neuf
croquis terrier de 1772, parcelle 477(AD76)



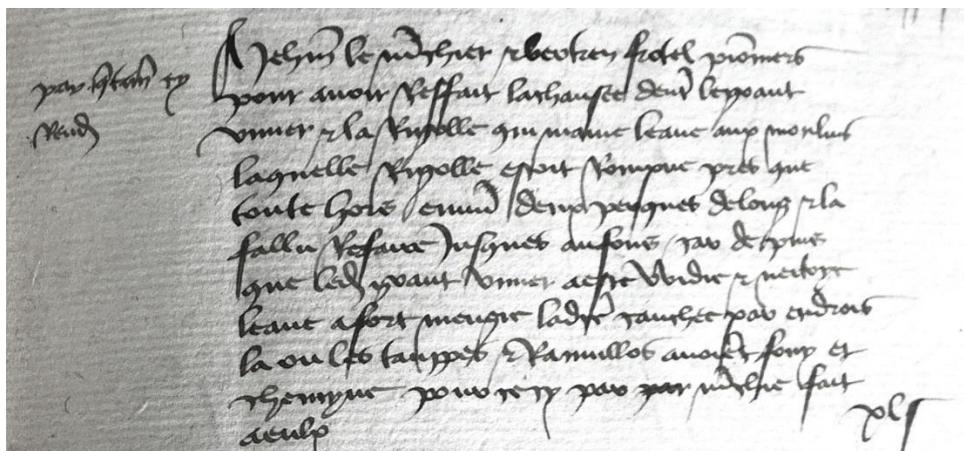
● Position approximative du moulin des Féaux

Carte IGN - Géoportail



La rigole vue du parc

Dans un compte de la baronnie de 1455 - 1456, nulle mention du moulin neuf mais il est possible d'attester son existence au travers de l'extrait du texte suivant.

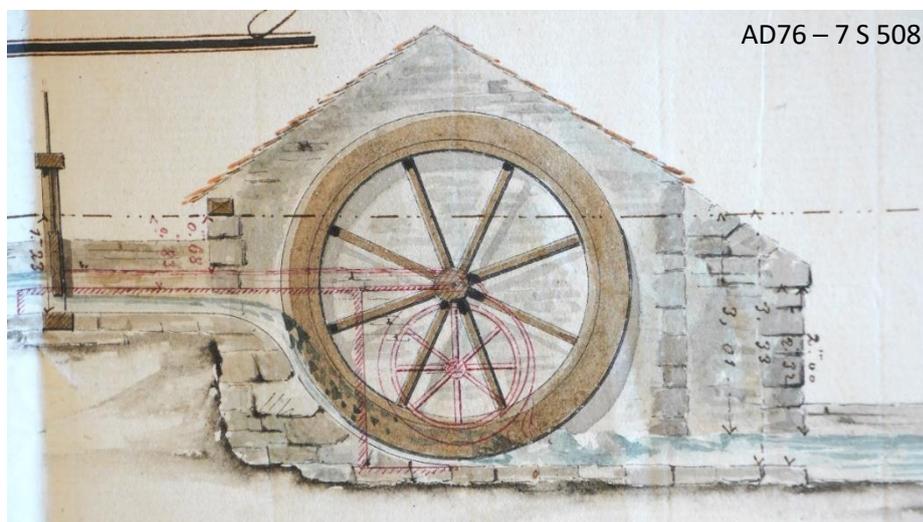


AD76 - 1 ER 1596.

« A Jehan le Pulchier et Bertrand Frotel pionniers pour avoir refait la chaussée devant le grant vivier et la Rigolle qui mène l'eau aux moulins...

La chaussée mentionnée est la bande de terre comprise entre le grand vivier ou grand étang et la rigole qui est ce petit canal qui aboutit à la D79 au niveau du pont. L'eau de la rigole mène au moulin. Il semble évident que ce moulin est le moulin neuf, en service dans les années 1455 et 1456. De plus, il est sur une pièce de terre qui est non fieffée propice donc à l'établissement d'un moulin banal.

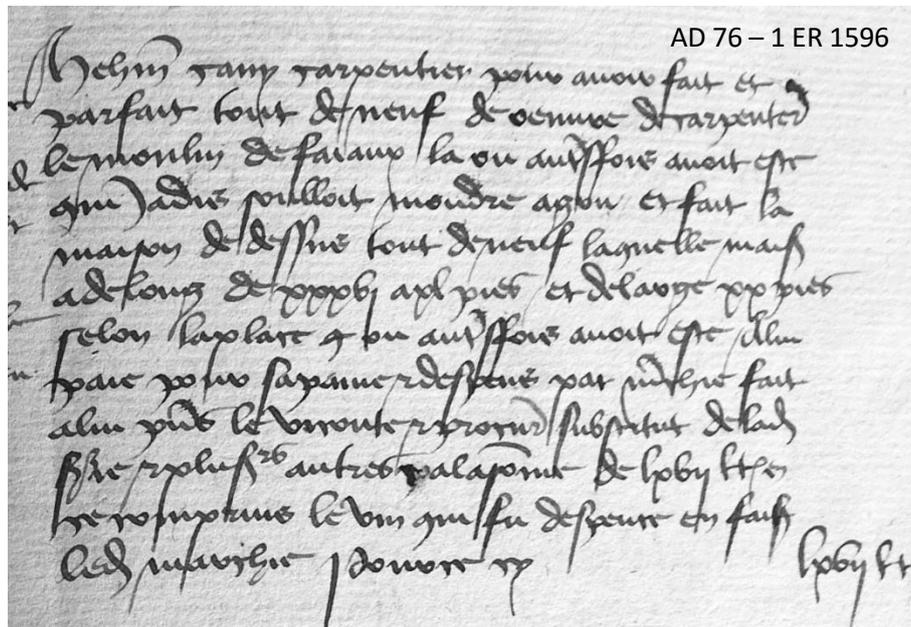
En poursuivant la lecture de ces comptes nous rencontrons plusieurs fois la mention d'un moulin nommé le « moulin des Faiaux » pour la période de 1460 et 1461 et de manière fort intéressante puisqu'ils détaillent les matériaux livrés et mis en œuvre pour la réédification du moulin. Le terrier de 1772, lui ne mentionne pas de moulin des Faiaux ou Féaux mais une motte de Féaux plantée de bois taillis située non loin du moulin neuf.



AD76 - 7 S 508

Voici à quoi pouvait ressembler un moulin à eau, ici le moulin de la Planche vers 1850. Il ne devait pas être bien différent de ceux du 15ème siècle.

Une énumération des livraisons et matériaux s'impose pour bien comprendre l'état dans lequel se trouvait le moulin en 1460 et mettre en valeur l'existence d'un moulin antérieur.



Voici la transcription du premier paragraphe, texte éloquent sur la reconstruction du moulin.

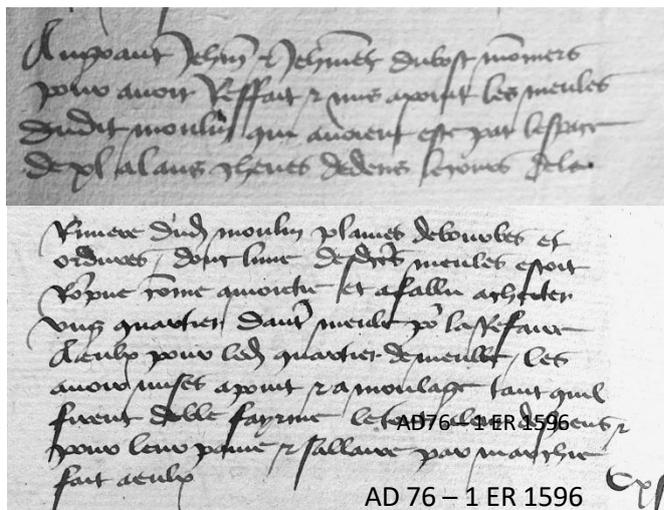
*A Jehan Cany charpentier pour avoir fait et parfait tout de neuf de œuvre de charpenterie le moulin des **Faiaux** la ou autrefois avoit esté qui jadis souloit moudre a grin (?) et fait la maison de dessus tout de neuf laquelle maison a de long de 36 à 40 pies et de large 20 pieds (11m. x 6m.) selon la place ou autrefois avoit esté. A lui paie pour sa paine et despens par marchié fait a lui par (?) le vicomte et procureur substitut de la dite baronnie et plusieurs autres a la somme de 67 £t ne comprins le vin qui fu despensé en faisant le dit marchié. Pour ce cy 67 £t.*

Le tableau suivant récapitule la fourniture et mise en œuvre des matériaux nécessaires à la reconstruction du moulin des Faiaux. Terrassement, maçonnerie, charpente, ferronnerie et autres métiers témoignent de la réédification quasi-totale du moulin et de la maison ainsi que le réaménagement du cours de la rivière.

§2	Pour avoir fait la charpente du moulin et la maison de 36 pieds sur 20 pieds (11m x 6m)...
§3	Dépense pour plusieurs gens de Notre-Dame où d'ailleurs pour aider à élever le moulin...
§4	Pour vider la place de la maison qui était emplie de terre, de ronces et de boue...
§5	Pour livrer du sable pour la base du moulin, pour assoir la maçonnerie...
§6	Pour avoir fait la base du moulin, monter deux murs de la hauteur d'un homme...

§7	Pour livraison de 280 boisseaux ⁷ de chaux... qui fut employé au dit moulin à huile...
§8	Livraison de 500 bottes de « prain », chaume pour couvrir la maison du dit moulin...
§9	Livraison de 1250 lattes pour lacter le dit moulin...
§10	Livraison de 5000 clous à lacter le dit moulin...
§11	Au couvreur d'Epouville pour avoir latté et couvert le moulin...
§12	Livraison de terre pour le couvreur pour faire le faîtage du moulin...
§13	Pour avoir fait le torchis pailleté de la maison du dit moulin...
§14	Pour faire les huisseries...
§15	Pour les gonds et peintures des huisseries...
§16	De quoi faire « l'arque » du dit moulin...
§17	Pour avoir fait le dit grand « arque », livré 7 perches pour lever le dit « arque » et les meules.
§18	Pour les clous à faire le dit « arque »...
§19	Pour une serrure à la porte du moulin...
§20	Livraison de bois pour faire le rouet et fourches du moulin...
§21	Pour des clous pour clouer le bout du moulin devant la roue, les planches au-dessus de la meule...
§22	Livraison de bois pour le dit moulin...
§23	Pour le scieur de bois pour le dit moulin...
§24	Pour avoir curé et nettoyé le cours de la rivière au-dessous du moulin...
§25	Pour le maréchal ferrant pour des fers, des anneaux pour le bout d'arbre...
§26	Pour avoir refait les meules qui avaient été depuis 40 à 50 ans tombées dans le cours de la rivière...
§27	Pour 8 boisseaux ⁸ de plâtre pour refaire les meules et leurs moules...
§28	Pour du bois pour ledit moulin...
§29	Pour un câble servant à lever les meules...
§30	Pour une corde...
§31	Pour le grand fer et manivelle pour le dit moulin...
§32	Pour avoir refait la chaussée et la rigole qui mène l'eau jusqu'au moulin...

Que nous apprend ce texte : les deux meuniers ont refait et mis au point



les meules du moulin qui étaient, il y a 40 à 50 ans, tombées dans le cours de la rivière pleine de boue et d'ordures. L'une des deux meules était rompue à moitié, il a fallu acheter un quartier d'une autre meule pour la refaire...

Un point intéressant et important que cette récupération des meules de l'ancien moulin dans le lit de la rivière. En effet l'une d'entre elles est brisée, est-ce intentionnel ? Certainement ! Les meules d'un moulin

⁷ - 1 boisseau = env.32 litres

⁸ - voir note 7

ne sont pas à proximité de la rivière, pour qu'elles s'y retrouvent c'est qu'on les y a mises volontairement. Ce type d'évènement sous-entend une destruction violente du site, y compris, à n'en pas douter celle du château lui-même.

Il y a « 40 ou 50 ans » nous emmène aux prémices de la guerre de cent ans,



Dunois, Brézé et Jacques Cœur au cours de la campagne de Guyenne, par Martial d'Auvergne, enluminure issue de l'ouvrage Vigiles de Charles VII, Paris, France, 15eme siècle.

Pierre de Brézé est le seigneur de la baronnie du Bec-Crespin au 15eme siècle.

Le 14 août 1415 - débarquement au chef-de-Caux⁹ d'Henri V roi d'Angleterre.

Le 22 septembre c'est la capitulation de la ville d'Harfleur suivie de l'occupation du pays de Caux par les troupes anglaises.

Auguste Lechevalier¹⁰ nous rapporte cet épisode et une explication, là aussi fort probable, de la destruction des places fortes du pays de Caux.

« ... il dut subir(le château du Bec-Crespin), après la prise d'Harfleur en 1415, le sort des «menues forteresses» du pays de Caux qui furent « arses (brulées) et détruites »¹¹... « Il secoua peu après le joug des envahisseurs mais lors de la réduction de Rouen » (13 janvier 1419), dit Monstrelet¹², la « plus grant partie des bonnes villes et forteresses se rendirent sans coup ferir, c'est assavoir Caudebec, Monstieviller.

⁹ - actuellement Sainte-Adresse

¹⁰ - A ? Lechevalier, Notice historique sur les barons et la baronnie du Bec, dit Bec-Vauquelin, Bec-de-Mortemer et Bec-Crespin, Paris librairie Ernest Dumont, 1898.

¹¹ - D'après Le Talleur. Chroniques de Normandie. Ed. A. Hellot

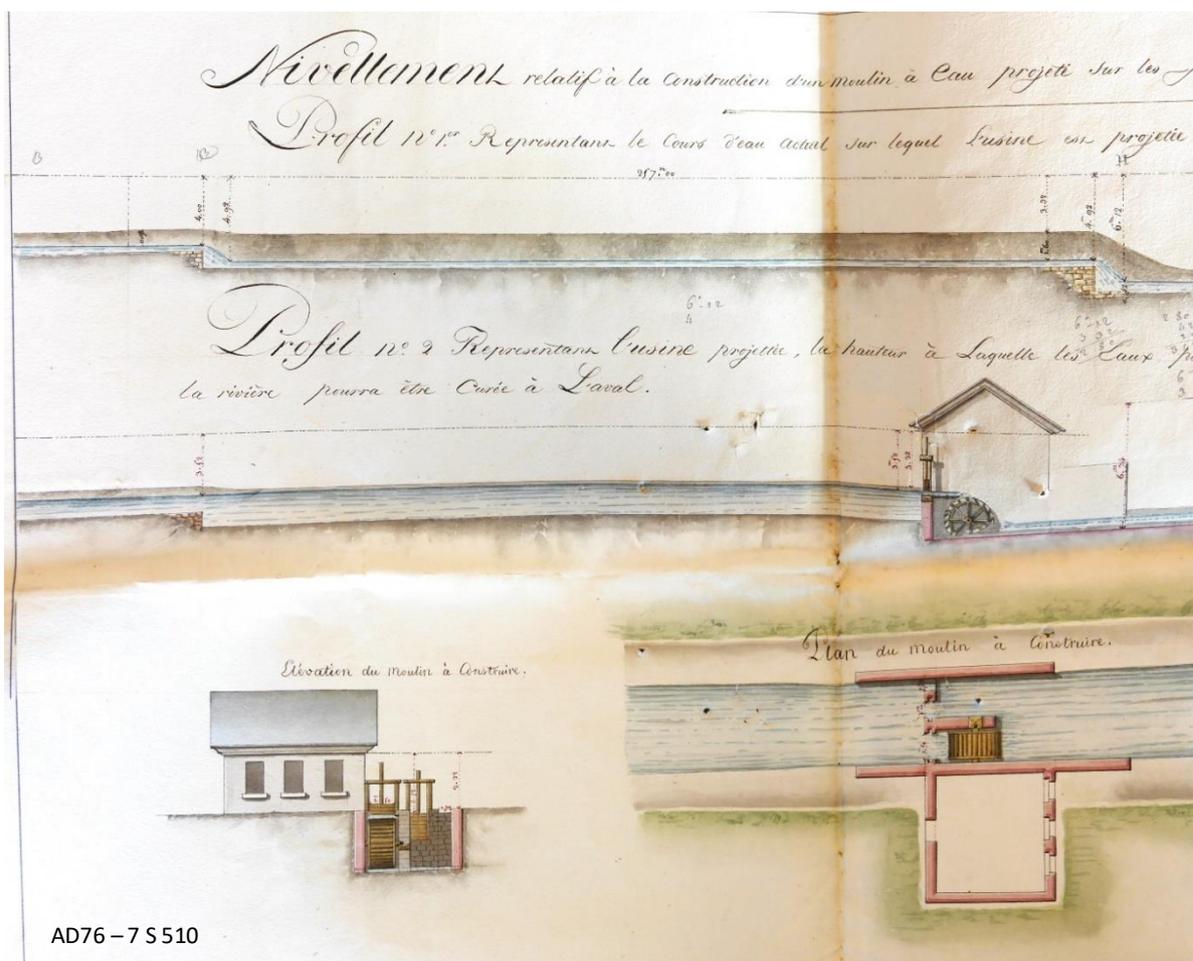
¹² - Monstrelet : IV - 202

Fescamp, Tancarville Abrecher, Maulévrier, Valemont, Le Bec Crépin. Dedens lesquelles places le roy d'Angleterre mist partout garnison. »

Revenons à notre moulin des Faiaux, issu d'un moulin à grains, le voici neuf et fonctionnel. Le nom de « moulin neuf » dans le terrier de 1772 provient certainement de cette renaissance.

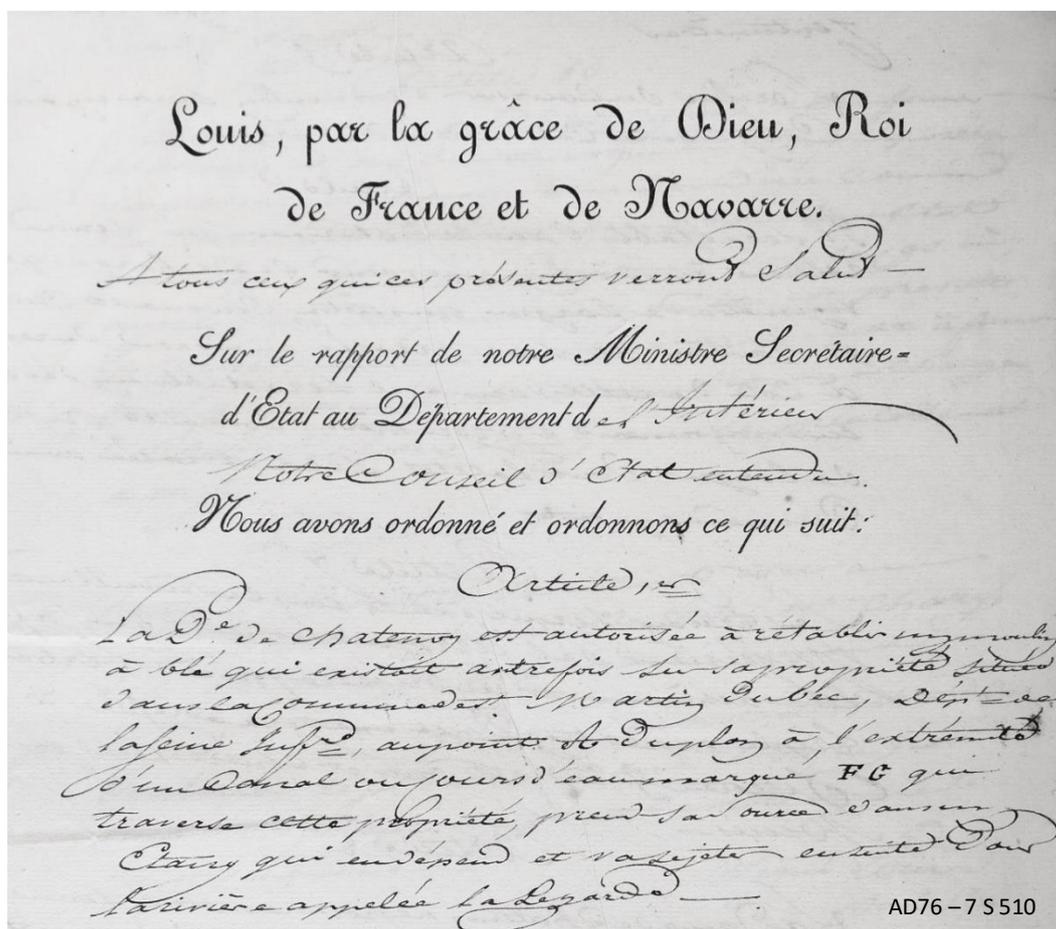
Nous l'avons vu le moulin n'existe plus en 1772 sans que nous puissions en trouver la raison, peut-être faut-il chercher dans l'histoire économique des campagnes pour y appréhender une cause.

Nous retrouvons des mentions du moulin dans un projet de la comtesse de Châtenoy, en 1817, propriétaire du château et dépendances du Bec-Crespin. Ces plans concernaient la construction d'un « moulin à blé qui existait autrefois sur sa propriété à Saint-Martin-du-Bec ».



Plan relatif à la construction d'un moulin projeté par la comtesse de Châtenoy.

Ce projet ne verra pas le jour à cause de nombreux litiges occasionnés par la reconstruction de ce moulin situé en amont des moulins du Vey et de la Planche, ce malgré l'approbation de la préfecture du 14 juin 1820¹³ autorisant : « Mme de Châtenoy à rétablir un moulin à blé qui existait autrefois... ». La localisation de ce projet était bien en place et en lieu du moulin des Faiaux ou moulin Neuf.



Voici donc une histoire d'un moulin qui certes était sur la commune de Saint-Martin-du-Bec. Seule une demi-largeur de route sépare les deux communes.

L'histoire ancienne des communes de Saint-Martin-du-Bec et de Notre-Dame-du-Bec s'articulent obligatoirement autour du château du Bec-Crespin.

De ce moulin, nous n'avons ni origine ni finalité. Nous savons seulement qu'il existe avant 1415 et n'existe plus avant 1772. Malgré ces zones d'ombre nous remettons en lumière une page de notre histoire.

J.F. LEGEMBRE

Le 11 novembre 2023

¹³ - AD76 - 7 S 510